

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU MERCREDI 21 MAI 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt et un mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal THÉVENOT, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Présents :

Monsieur Pascal THÉVENOT, Madame Magali LAMIR, Monsieur Jean-Pierre CONRIÉ, Madame Nathalie BRAR-CHAUVEAU, Monsieur Frédéric HUCHELOUP, Madame Dominique GAULUPEAU, Monsieur Bruno DREVON, Madame Anne HERBERT-BERTONNIER, Monsieur Olivier PONEAU, Monsieur Franck THIEBAUX, Madame Catherine DESPIERRE, Madame Chantal LACAUSTE, Madame Michèle MENEZ, Monsieur Pierre TESTU, Madame Régine BELON, Madame Dominique BUSIGNY, Madame Odile NOVEL, Madame Valérie SIDOT-COURTOIS, Monsieur Bruno LARBANEIX, Monsieur Omid BAYANI, Monsieur Stéphane LAMBERT, Monsieur Marouen TOUIBI, Monsieur Alexandre RICHEFORT, Monsieur Mickaël AUSCHER, Monsieur Damien METZLÉ, Madame Johanne GUÉRAND, Monsieur Didier BLANCHARD, Madame Françoise DUBOUILH, Monsieur Jean-Charles ORSINI, Monsieur Jean-Paul ELÉDO, Monsieur Jean-Marc SIRY.

Ont donné procuration :

Madame Véronique MICHAUT à Monsieur Didier BLANCHARD,
Madame Nathalie LORIEN à Monsieur Jean-Charles ORSINI,
Monsieur Amroze ADJUWARD à Madame Françoise DUBOUILH.

Absente non excusée :

Madame Nathalie NORMAND.

Secrétaire de Séance :

Madame Johanne GUÉRAND.

- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 avril 2014.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

- Compte rendu des actes administratifs pris par le Maire dans le cadre des délégations données par le Conseil municipal.

INTERCOMMUNALITÉ

**01 - RETRAIT DE LA COMMUNE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SEINE OUEST (GPSO)
INTÉGRATION À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
VERSAILLES GRAND PARC
Monsieur le Maire**

Le Conseil municipal décide :

- d'engager le retrait de la commune de Vélizy-Villacoublay de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest avec son accord,
- d'engager, dans la concertation, l'intégration à la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc.

ADOpte À LA MAJORITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

Contre :

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

VIE INSTITUTIONNELLE

02 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL À LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DU COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Monsieur le Maire

Le Conseil municipal désigne Monsieur Pierre TESTU au sein de cette Commission Locale d'Information.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Ne prend pas part au vote :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

03 - PARIS MÉTROPOLÉ - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS LA VILLE

Monsieur le Maire

Le Conseil municipal désigne pour représenter la commune de Vélizy-Villacoublay à Paris Métropole :

- Monsieur Pascal Thévenot, titulaire,
- Monsieur Jean-Pierre Conrié, suppléant.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Ne prend pas part au vote :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

04 - AS.IN.S.A.D. - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS LA VILLE
Monsieur le Maire

Le Conseil municipal désigne pour représenter la Commune de Vélizy-Villacoublay au sein de l'Association Intercommunale de Soins à Domicile AS.IN.S.A.D :

- Madame Magali LAMIR, 17 avenue de Sceaux à Versailles, 1^{ère} Adjointe au Maire,
- Madame Chantal LACAUSTE, demeurant 46 rue de Villacoublay à Vélizy-Villacoublay, Conseillère municipale déléguée,
- Madame Michèle MENEZ demeurant 16 rue du Général Exelmans à Vélizy-Villacoublay, Conseillère municipale déléguée,
- Madame Valérie SIDOT-COURTOIS, demeurant 14 rue du Général Exelmans à Vélizy-Villacoublay.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Ne prend pas part au vote :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

**05 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT
DE LA VALLÉE DE LA BIÈVRE (SIAVB) - COMPÉTENCE HYDRAULIQUE**
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS LA VILLE
Monsieur le Maire

Le Conseil municipal désigne pour représenter la commune de Vélizy-Villacoublay au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB) pour la compétence en matière hydraulique :

Membres titulaires :

- Monsieur Bruno DREVON, demeurant 10 rue Adolphe Pégoud à Vélizy-Villacoublay,
- Monsieur Frédéric HUCHELOUP, demeurant 24 rue du Général Exelmans à Vélizy-Villacoublay,

Membres suppléants :

- Monsieur Bruno LARBANEIX, demeurant 9 avenue de Picardie à Vélizy-Villacoublay,
- Monsieur Mickaël AUSCHER, demeurant 37^E avenue Louis Breguet à Vélizy-Villacoublay.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Ne prend pas part au vote :

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

RELATIONS INTERNATIONALES

06 - REPRÉSENTATION DE M. LE MAIRE PAR M. BRUNO LARBANEIX LORS DU VOYAGE À ALYTUS EN JUIN 2014 - MANDAT SPÉCIAL Monsieur RICHEFORT

Le Conseil municipal :

- décide d'attribuer à Monsieur Bruno LARBANEIX, Conseiller municipal, un mandat spécial dans le cadre d'un partenariat de jumelage organisée par la Ville d'Alytus, en Lituanie, du 13 au 16 juin 2014,
- que le mandat spécial est valable pour le déplacement susvisé,
- autorise le remboursement de la totalité des frais liés à l'exercice de ce mandat spécial, sur présentation d'un état de frais et des justificatifs correspondants.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

RESSOURCES HUMAINES

07 - OBJET : INDEMNITÉS DE FONCTIONS DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS Monsieur CONRIÉ
--

Le Conseil municipal :

- décide que l'attribution d'indemnités mensuelles brutes est établie de la façon suivante :
 - indemnité du Maire : 90 % de l'indice brut 1015,
 - indemnité des onze Adjointes au maire : 24 % de l'indice brut 1015,
 - indemnité des six Conseillers municipaux délégués : 16,49 % de l'indice brut 1015 ;
- précise que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L. 2123.22 à L.2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- dit que la revalorisation de ces indemnités de fonction se fera automatiquement sur la base de l'augmentation des traitements de la fonction publique ;
- dit que cette délibération entre en vigueur à la date :
 - de l'installation du nouveau Conseil municipal pour le Maire, soit le 4 avril 2014,
 - d'entrée en fonction du onzième Adjoint au Maire, soit le 24 avril 2014, pour les 11 Adjointes au Maire et les Conseillers municipaux délégués ;
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville.

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Nom des Élus	Nature du Mandat	Indemnités brutes mensuelles en €
THÉVENOT Pascal	Maire	3 421,32
LAMIR Magali	1 ^{ère} Adjointe	912,36
CONRIÉ Jean-Pierre	2 ^{ème} Adjoint	912,36
BRAR-CHAUVEAU Nathalie	3 ^{ème} Adjoint	912,36
HUCHELOUP Frédéric	4 ^{ème} Adjoint	912,36
GAULUPEAU Dominique	5 ^{ème} Adjointe	912,36
DREVON Bruno	6 ^{ème} Adjoint	912,36
HERBERT-BERTONNIER Anne	7 ^{ème} Adjointe	912,36
PONEAU Olivier	8 ^{ème} Adjoint	912,36
THIEBAUX Franck	9 ^{ème} Adjoint	912,36
DESPIERRE Catherine	10 ^{ème} Adjointe	912,36
TESTU Pierre	11 ^{ème} Adjoint	912,36
MENEZ Michèle	Conseillère municipale déléguée	626,86
LACAUSTE Chantal	Conseillère municipale déléguée	626,86
LAMBERT Stéphane	Conseiller municipal délégué	626,86
BAYANI Omid	Conseiller municipal délégué	626,86
RICHEFORT Alexandre	Conseiller municipal délégué	626,86
TOUIBI Marouen	Conseiller municipal délégué	626,86

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

08 - DROIT À LA FORMATION DES ÉLUS MUNICIPAUX - RÈGLEMENT Madame GUÉRAND

Le Conseil municipal :

- décide que pour la durée du mandat, il est proposé de retenir les orientations suivantes :
 - les fondamentaux de l'action publique locale,
 - les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions,
 - les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, bureautique, gestion de conflits...);
- dit que le crédit susceptible d'être ouvert étant plafonné à 20 % maximum des indemnités de fonction allouées par la collectivité à ses élus, il se monte donc à la somme maximale de 41 329,00 € ;
- autorise le Maire ou son représentant à signer le règlement de la formation des élus et tout acte en relation avec les actions de formation sollicitées par les élus ;
- précise que la dépense correspondant aux frais de formations des élus est inscrite au budget dès l'exercice 2014.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

**09 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
Monsieur CONRIÉ**

Le Conseil municipal :

- décide la transformation des postes ci-dessous :

Suppression	Nb	À compter du	Création	Nb
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe, à temps complet	- 1	14 juin 2014	Rédacteur territorial, à temps complet	+ 1
Agent de Maitrise principal, à temps complet	- 1	1 ^{er} juin 2014	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe, à temps complet	+ 1
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe, à temps complet	- 1	1 ^{er} juin 2014	Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe, à temps complet	+ 1
Rédacteur Territorial, à temps complet	- 1	1 ^{er} juin 2014	Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe, à temps complet	+ 1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe, à temps complet	- 1	1 ^{er} juin 2014	Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe, à temps complet	+ 1
Total	- 5		Total	+ 5
			Solde	0

- décide que ces emplois seront dotés du régime indemnitaire créé par les délibérations du Conseil municipal en date des 21 mai 2003, 4 février 2004, 20 décembre 2006, 12 décembre 2007, 25 mars 2009, 17 février 2010 et 15 décembre 2010,

- décide d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges au budget 2014 et aux suivants.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

**10 - REVALORISATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ASSISTANTES MATERNELLES
Monsieur METZLÉ**

Le Conseil municipal décide :

- de porter la rémunération des Assistantes maternelles de 3,25 à 3,3 fois le SMIC (horaire) au 1^{er} janvier 2014,
- qu'à compter du 1^{er} janvier 2014, une revalorisation de la rémunération des Assistantes maternelles sera prévue tous les 2 ans et qu'elle évoluera selon les augmentations légales du SMIC,

- que l'indemnité destinée aux fournitures et à l'entretien des enfants restera basée sur l'indice IPC des prix à la consommation, revalorisée annuellement.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

11 - INDEMNITÉS COMPLÉMENTAIRES ACCORDÉES AUX AGENTS MUNICIPAUX LORS DES CONSULTATIONS ÉLECTORALES POLITIQUES Monsieur CONRIÉ

Le Conseil municipal décide qu'à compter du 22 mai 2014, la rémunération, pour chaque scrutin des consultations électorales politiques, est fixée à :

- les personnels du bureau central des élections, le secrétaire du bureau centralisateur et la Direction Générale des Services :
290 € bruts pour les agents titulaires et stagiaires et 320 € bruts pour les non titulaires ;
- les secrétaires titulaires :
240 € bruts pour les agents titulaires et stagiaires et 270 € bruts pour les non titulaires ;
- les secrétaires suppléants, les agents du standard et de l'accueil, la direction des systèmes d'information, les appariteurs, les gardiens d'école, le gardien de l'Hôtel de Ville et les agents des services techniques :
225 € bruts pour les agents titulaires et stagiaires et 255 € bruts pour les non titulaires.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

12 - RECRUTEMENT DE SAISONNIERS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2014
Madame GUÉRAND

Le Conseil municipal :

- décide de créer, pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2014, 52 postes de saisonniers, pour les différents services de la Ville,
- décide de fixer la rémunération des agents saisonniers au 1^{er} échelon de l'échelle 3, indice brut 330,
- dit que la dépense sera imputée au budget 2014, nature 64131, fonction 020.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

FINANCES

13 - INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE
AUX AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES - ANNÉE 2013
Monsieur CONRIÉ

Le Conseil municipal fixe le montant de l'enveloppe indemnitaire globale accordée aux agents des services fiscaux à 4 729,00 €, pour l'année 2013.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

**14 - ATTRIBUTIONS ET MODIFICATION DE SUBVENTIONS POUR
L'ASSOCIATION SPORTIVE VOLLEY BALL VÉLIZY, LE CLUB D'ASTRONOMIE
DE VÉLIZY ET LE PONEY CLUB DE VÉLIZY
Monsieur PONEAU**

Le Conseil municipal décide de :

- verser une subvention de 5 000 € à l'Association sportive Volley Ball Vélizy,
- verser une subvention d'équipement au Club d'astronomie de Vélizy, pour un montant de 600 €,
- supprimer l'inscription erronée de 6 800 € au compte 6574.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

COMMANDE PUBLIQUE

**15 - MARCHÉ DE PRESTATIONS JURIDIQUES - LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES
Monsieur BAYANI**

Le Conseil municipal décide :

- de lancer un marché sous la forme d'un appel d'offres ouvert pour une durée de quatre ans,
- d'autoriser le Maire à relancer une procédure négociée en cas d'appel d'offres infructueux,
- d'autoriser le Maire à signer les marchés correspondants.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

16 - MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE MILITAIRE - AVENANT N° 1 Monsieur HUCHELOUP

Le Conseil municipal :

- approuve la passation de l'avenant n° 1 qui porte le montant du marché à 43 770,69 € H.T. pour la tranche ferme et à 35 629,57 € H.T. pour la tranche conditionnelle,
- autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 avec la Société JSI.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

17 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ACCOTEMENTS DE LA ROUTE MILITAIRE - LOT N° 1 : VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS - AVENANT N° 1 Monsieur HUCHELOUP

Le Conseil municipal :

- approuve la passation de l'avenant n° 1 qui porte le montant du marché à 1 734 109,00 € H.T.,
- autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 avec la Société Eurovia, mandataire du groupement Eurovia/Champion.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

18 - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'ONDE - AVENANTS AUX LOTS A, B, C, D ET E Monsieur HUCHELOUP

Le Conseil municipal :

- approuve la passation des avenants comme suit :

Lot	Titulaire	Montant origine H.T.	Avenant signé H.T.	Montant par lot	Nouveau montant marché	Augmentation (en %)
A	Rénover	422 500,00 €		29 283,46 €	451 783,46 €	6,93 %
B	Technicontrol	324 549,29 €	42 738,00 €	26 575,32 €	393 862,61 €	21,36 %
C	AMG Féchoz	681 167,00 €		9 164,00 €	690 331,00 €	1,35 %
D	D6 Bell Light	437 403,85 €		820,19 €	438 224,04 €	0,19 %

- autorise le Maire à signer ces avenants.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

19 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (D.D.T.) Monsieur TESTU

Le Conseil municipal d'autoriser le Maire à solliciter les subventions auprès de la Direction Départementale des Territoires pour :

- l'organisation de deux sessions de formation au permis AM pour les jeunes Véliziens à partir de 14 ans, à hauteur de 40 % du projet sur la base du coût estimatif de 2 800 €,
- l'achat de 240 casques vélo, à hauteur de 40 % du projet sur la base du coût estimatif de 2 964 €,
- l'achat de 260 doubles décimètres de prévention routière, à hauteur de 40 % du projet sur la base du coût estimatif de 312 €.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREYON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

URBANISME - TRAVAUX - ENVIRONNEMENT

20 - MISE EN RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME Monsieur le Maire

Le Conseil municipal :

- prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- fixe les objectifs suivants de cette révision :
 - préserver le paysage urbain des zones pavillonnaires,
 - promouvoir la qualité architecturale de l'habitat,
 - développer la qualité environnementale de la ville en prenant notamment en compte les objectifs de l'Agenda 21,
 - prévoir des équipements publics adaptés à l'évolution démographique,
 - améliorer les liaisons inter-quartiers en favorisant les dessertes locales et les liaisons douces,
 - maîtriser l'évolution du pôle d'activités en assurant la fluidité des déplacements ;

- adopte les modalités de concertation suivantes, en vue d'associer pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées :
 - tenue d'un registre permanent en Mairie, permettant de recueillir les observations du public,
 - publications régulières dans les supports d'information et sur le site Internet de la Ville,
 - organisation de réunions publiques sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et sur le projet de P.L.U.,
 - consultation des conseils de quartiers - en cours de création - aux principales phases du projet ;
- autorise le Maire ou, par délégation, son représentant, à signer tout acte ou document concernant la révision du P.L.U.,
- crée un groupe de travail chargé du suivi des études et travaux menés tout au long de cette procédure de révision, composé des membres suivants :
 - Monsieur le Maire,
 - Madame Herbert-Bertonnier, Monsieur Drevon, Madame Brar-Chauveau, Madame Lamir, Monsieur Hucheloup, pour le groupe « Façonnons Vélizy Autrement »,
 - Monsieur Orsini, pour le groupe « Ensemble pour Vélizy »,
 - Monsieur Adjuward, pour le groupe « Innovons pour Vélizy » ;
- autorise le Maire à solliciter l'État, conformément à l'article L. 121-7 du Code de l'Urbanisme, en vue de l'obtention d'une compensation financière,
- décide que les crédits nécessaires à la révision du P.L.U. seront inscrits au budget communal,
- précise que les demandes d'autorisation au titre du droit des sols sur le territoire de la commune, pourront faire l'objet d'un sursis à statuer en application et dans les conditions des articles L. 123-6 et L 111-8 du Code de l'Urbanisme,
- précise que cette délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet des Yvelines,
 - Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine,
 - Monsieur le Président du Conseil Régional d'Île-de-France,
 - Monsieur le Président du Conseil Général des Yvelines,
 - Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest,
 - Monsieur le Président de l'Établissement Public Paris Saclay,
 - Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Coteaux et du Val de Seine,
 - Monsieur le Président du Syndicat des Transports d'Île-de-France,
 - Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
 - Monsieur le Président de la Chambre de Métiers,
 - Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture ;
- précise qu'en vertu des articles R. 123-24 et R. 123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois, d'une mention dans un journal diffusé dans le département et d'une publication au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOPTE À LA MAJORITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

Contre :

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

21 - MAINTIEN D'OUVRAGES D'ÉVACUATION D'EAUX USÉES EN FORÊT DOMANIALE DE VERSAILLES Monsieur AUSCHER

Le Conseil municipal :

- approuve la convention avec l'O.N.F. concernant le maintien de la canalisation d'évacuation des eaux usées du lotissement du Clos passant en forêt domaniale de Versailles,
- autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

22 - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LE SIGEIF ET EDF Monsieur HUCHELOUP

Le Conseil municipal :

- approuve l'avenant au protocole d'accord tripartite SIGEIF/EDF/collectivité pour l'efficacité énergétique et la valorisation des certificats d'économies d'énergie,
- autorise le Maire ou son représentant à signer ledit avenant au protocole.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY,
Mme Françoise DUBOUILH.

Ne prend pas part au vote :

M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

23 - ÉTABLISSEMENT ET EXPLOITATION D'UN RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES PASSIVES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES AVENANT N° 1 À LA CONVENTION Monsieur AUSCHER

Le Conseil municipal :

- approuve l'avenant n° 1 à la convention à la convention en vue de l'établissement et de l'exploitation d'un réseau d'infrastructures passives de communications électroniques,
- autorise le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Pour :

M. Pascal THÉVENOT, Mme Magali LAMIR, M. Jean-Pierre CONRIÉ, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Frédéric HUCHELOUP, Mme Dominique GAULUPEAU, M. Bruno DREVON, Mme Anne HERBERT-BERTONNIER, M. Olivier PONEAU, M. Franck THIEBAUX, Mme Catherine DESPIERRE, Mme Chantal LACAUSTE, Mme Michèle MENEZ, M. Pierre TESTU, Mme Régine BELON, Mme Dominique BUSIGNY, Mme Odile NOVEL, Mme Valérie SIDOT-COURTOIS, M. Bruno LARBANEIX, M. Omid BAYANI, M. Stéphane LAMBERT, M. Marouen TOUIBI, M. Alexandre RICHEFORT, M. Mickaël AUSCHER, M. Damien METZLÉ, Mme Johanne GUÉRAND.

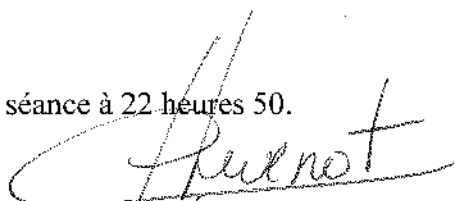
M. Didier BLANCHARD, Mme Véronique MICHAUT (procuration à M. BLANCHARD), Mme Nathalie LORIEN (procuration à M. ORSINI), M. Jean-Charles ORSINI, M. Jean-Paul ELÉDO, M. Jean-Marc SIRY.

Mme Françoise DUBOUILH, M. Amroze ADJUWARD (procuration à Mme DUBOUILH).

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 50.

Affiché le 10 JUIN 2014


Pascal THÉVENOT
Maire de Vélizy-Villacoublay